



ATHLÉTISME

SAINT-DENIS UNIONS SPORTS
2, Bd Anatole France 93200 SAINT-DENIS
Tel 09 72 61 36 67 courriel : athletisme@sdus.fr

SAISON 2024 / 2025
(du 1^{er} Septembre 2024 au 31 Août 2025)



(Activités Enfants à partir de 6 ans, Loisirs, Perfectionnement, Performances, Compétitions ...)

PIÈCES À FOURNIR

- COTISATION : Pour les adhérents nés en 2009 et après (enfants):**
(Licence FSGT + assurance individuelle) 100 Euros
Pour les adhérents nés en 2008 et avant :
(Licence FSGT + assurance individuelle) 110 Euros
Ou (Licence FSGT + licence FFA + assurance individuelle) 150 Euros
- Un Certificat Médical Obligatoire** (Possibilité au Centre Médico-Sportif du Stade 01 83 72 24 46)
- 1 photo d'identité**

Bulletin d'adhésion

(À découper suivant les pointillés et à remettre à un responsable de la section)

Nom _____ Prénom _____

Date de Naissance : ____/____/____ Lieu : _____ Sexe : M F

Adresse complète : _____

Téléphone : (1) _____ (2) _____ e-mail : _____

Règlement de la cotisation : Chèque (1) Espèces (1) (1) mettre une croix

L'adhérent déclare par la présente :

- Se conformer aux Statuts et Règlement Intérieur de Saint-Denis Union Sports (à consulter sur <http://sdus.asso.fr/>)
- Accepter que les renseignements figurant sur la fiche d'inscription soient utilisés par Saint-Denis Union Sports à des fins commerciales, associatives ou humanitaires, OUI (*) NON (*)
- Avoir été informé des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Accident dont il bénéficie par l'intermédiaire de son adhésion au club,
- Avoir été informé de l'intérêt à souscrire à des garanties individuelles complémentaires.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ADHÉRENTS DE MOINS DE 18 ANS

Je soussignéautorise mon fils, ma fille à participer aux déplacements hors de Saint Denis, sous la responsabilité d'un dirigeant de la section d'athlétisme.

AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, et en fonction de soins nécessaires, le dirigeant du Club fera appel à un médecin ou au SAMU. Dans ce cadre, je soussigné(e) Père Mère Tuteur (*) de autorise tout examen, soins ou intervention chirurgicale nécessaire et autorise le dirigeant du Club à

- demandeur l'admission en établissement de soins,
- reprenne l'enfant à sa sortie en cas d'indisponibilité des parents

ADHERENT(E) : - DE 18 ANS (*)
+ DE 18 ANS (*)

(*) cocher la case correspondante

Date et Signature de l'adhérent
(POUR LES MOINS DE 18 ANS DU REPRESENTANT LEGAL)

SECTION ATHLETISME

SAISON 2024/2025

ACTIVITES

Parc des Sports Auguste Delaune
Rue du 19 mars 1962 (St-Denis)

- Entraînements collectifs.

Années de Naissance (hommes et femmes)	JOURS	HORAIRES
Nés entre 2013 et 2017	Mardi	18h30 à 20h00
Nés en 2009 et 2012	Mardi et Jeudi	19h00 à 20h30
Nés en 2008 et avant	Mardi – Jeudi Samedi ou Dimanche	19h00 à 21h00 9h30 à 12h00

- Les athlètes Juniors, Seniors et Vétérans entraînements possibles également les lundis, mercredis et vendredis, de 17h30 à 22h00 (entraînements planifiés, individualisés)

INSCRIPTIONS

- ◆ Pour les adhérents nés en 2013 et après (enfants):
(Licence FSGT + assurance individuelle) 100 Euros
- ◆ Pour les adhérents nés entre 2009 et 2012 :
(Licence FSGT + assurance individuelle) 110 Euros
- ◆ Pour les adhérents nés en 2008 et avant :
(Licence FSGT + assurance individuelle) 110 Euros
Ou (Licence FSGT + licence FFA + assurance individuelle) 150 Euros
- ◆ Certificat médical obligatoire (possible au Centre Médico Sportif du stade : 01 83 72 24 46)
- ◆ Bulletin d'inscription (avec signature des parents pour les mineurs)
- ◆ 1 photo d'identité

Compétitions régulières gratuites (individuelles et par équipes) :

L'hiver : cross et salle

L'été : plein air, sur piste et hors stade